

La Chronique de L'Oppidum

... Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 73 JUIN 2009.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 2^{er} trim. 2009

Vigilance

Des fouilles préventives programmées auront-elles lieu à l'emplacement de la future ZAC de Trémonteix ?

Les rares informations que nous avons pu recueillir, ainsi que les nombreuses structures découvertes dans les tranchées des sondages de diagnostic sembleraient confirmer la richesse archéologique du vallon de Rivaly déjà mise en évidence par les fouilles de sauvetage de Paul Eychart (chr n°72), à savoir une occupation s'étalant du Néolithique au gallo-romain en passant par les Ages du Bronze et du Fer.

Si l'on en juge par les importantes fouilles préventives menées actuellement tant sur le site du « Carré-Jaude2 » (la plus vaste opération archéologique jamais conduite sur Clermont-Fd) que sur celui de « La Fontanille » (commune de Lempdes), il n'y a aucune raison objective et scientifique pour penser que Trémonteix ne fasse pas l'objet d'un traitement similaire par les autorités archéologiques.

Toutefois, si l'on se réfère à certaines décisions des dites autorités, prises par le passé, en ce qui concerne les Côtes de Clermont, on ne peut s'empêcher, sinon d'être inquiet, en tout cas d'être vigilant.

L'absence de sondages de diagnostic rue de Bouys (2007) lors de la construction de pavillons sur un secteur pourtant riche archéologiquement (chr.n°67 et 72) et le refus persistant d'étudier les structures du camp romain de Chanturgue ne sont pas pour nous rassurer.

« L'affaire Covent », développée ci-après, démontre d'ailleurs que les critères objectifs et scientifiques ne sont pas toujours ceux pris en compte pour décider du bien-fondé des fouilles archéologiques. Le fonctionnement de l'archéologie française demeure toujours aussi opaque (L'éditorial de juin 2001 que nous reproduisons reste malheureusement toujours d'actualité !).

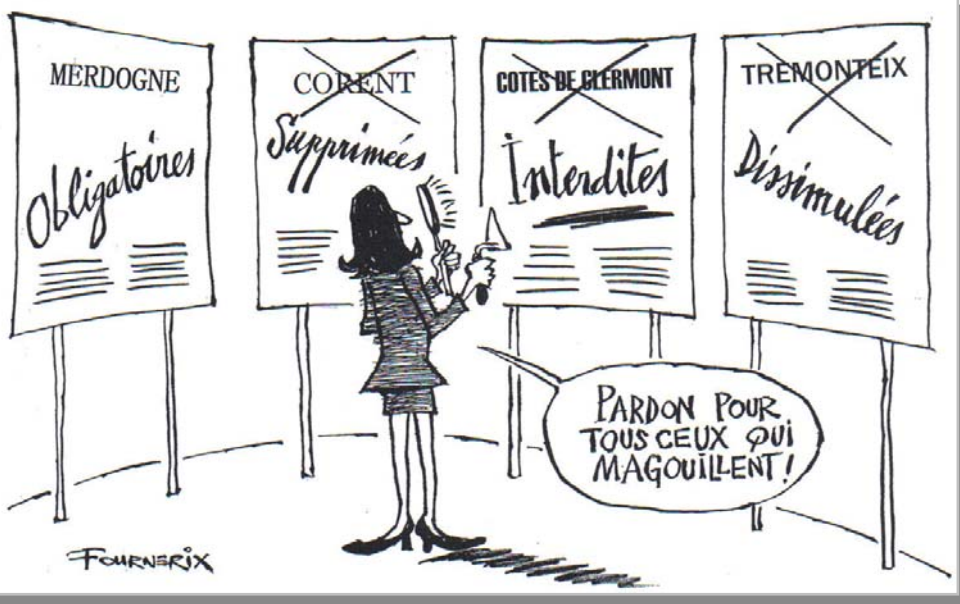


Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr

PROGRAMME DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES 2009



SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------|-------|
| Éditorial..... | 1 |
| L'affaire Gergovie/Covent..... | 2 à 6 |
| Editorial juin 2001..... | 7 |
| Quid de Trémonteix..... | 7 |
| Environnement..... | 7, 8 |
| Assemblée générale..... | 9 |
| Brèves Abonnement..... | 10 |

Une nouvelle étape dans la polémique de Gergovie : L'affaire Corent

Ce début d'année 2009 a été marqué par la phase de diagnostic archéologique confiée à l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) sur Trémonteix mais aussi par d'importants remous dans le milieu archéologique auvergnat.

En effet quelle ne fut pas notre surprise de découvrir que cet été le plateau de Corent ne devrait pas faire l'objet de fouilles !

La CIRA (Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique) demandait une suspension des travaux de terrain pour un travail de laboratoire en avançant des rapports de fouilles de qualité insuffisante et des retards dans les publications !

Surprenante affirmation quand on lit les volumineux rapports mis en ligne chaque année depuis 2001 ! (voir le site internet <http://www.luern.fr/>)

Cette mesure déclencha une riposte du responsable des fouilles qui adressa au Ministre de la Culture et de la Communication, une pétition pour demander la poursuite des fouilles sur Corent. Celle-ci était signée par de nombreuses personnalités scientifiques de l'archéologie et avait réuni plus de 600 signatures sur le site <http://www.mesopinions.com/>

Il s'en suivit un certain nombre d'articles dans la presse mais aussi sur internet. La télévision (FR3 Auvergne, Clermont l'ère) s'en fit également l'écho.

La machine médiatique se mit en route et ne tarda pas à s'emballer créant ainsi une polémique que nous nous sommes contentés d'observer !

Nous verrons dans la chronologie des évènements que la problématique de Gergovie n'y est pas étrangère et que (pour une fois !) la polémique qui en a découlé n'a pas été initiée et portée par les tenants de Gergovie aux Côtes.

2001 : Début des fouilles par Matthieu Poux sur le secteur du sanctuaire de l'oppidum de Corent qui avait déjà fait l'objet de sondages par Vincent Guichard et John Collis en 1992 et 1993.

2002 : Pour la première fois, un article paru dans La Montagne (le 08/08) évoque l'hypothèse de M. Poux selon laquelle Corent aurait été la capitale des Arvernes. Dès lors, selon l'archéologue, les fouilles ultérieures conforteront cette hypothèse.

2005 : *Début d'un programme tri annuel de fouilles sur des secteurs à l'extérieur du sanctuaire.

*Soutenance par M. Poux de sa thèse d'habilitation. « *Convergence et confrontation. Processus d'urbanisation et conquête romaine en territoire arverne (IIe s. av. J.-C. - Ier s. apr. J.-C.)* » où il développe notamment sa théorie d'une Gergovie « multipolaire » à l'époque de la Conquête :

La citadelle militaire sur Merdogne ;

La ville, centre religieux et politique sur Corent ;

Une zone artisanale, commerciale et un port sur le site de Gondole.

Pour lui, cette vaste zone de 2000 ha, formant un triangle et englobant les 3 sites serait la Gergovie de Vercingétorix évoquée par César.

Il est toutefois important de préciser que **M. Poux ne remet pas en cause la localisation officielle du site de la bataille dite de Gergovie.**

2007 : le 13/09, M. Poux invité avec V. Guichard sur **Europe1**, dans l'émission de Jacques Pradel, déclare :

« Pour éviter de noyer un petit peu le poisson, je prends un risque ; moi je ne pense pas qu'on tombera un jour sur une grande ville gauloise à Gergovie.

Pourquoi ? Car on y fouille depuis un siècle. (...) Ces fouilles ont livré soit des vestiges qui à 95% sont postérieurs à la Conquête Romaine d'une part, soit des vestiges beaucoup plus anciens du 1^{er} âge du fer et de l'âge du bronze d'autre part.

Le problème, c'est qu'entre les deux on n'a pas trouvé de ville gauloise. (...) non seulement on ne trouve pas grand-chose là-bas mais à Gondole à 5,6km de là on trouve des vestiges spectaculaires et à Corent de même... »

2008 : *La CIRA (Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique) Rhône-Alpes/Auvergne, émet un avis (consultatif) négatif sur la poursuite des fouilles à Corent.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Auvergne passe outre et autorise les fouilles. Celles-ci seront néanmoins revues à la baisse en ce qui concerne leur superficie et le budget alloué. De plus cette autorisation n'est plus qu'annuelle.

***Juillet 2008** : Parution d'un article « *On a retrouvé la capitale des Arvernes* » de Véronique Cheneau dans un numéro de **GEO** (n°353) consacré à l'Auvergne, dans lequel M. Poux réaffirme sa position et où on peut lire les extraits suivants :

« Les chercheurs n'en reviennent pas! C'est toute une ville celte qu'ils ont mise au jour à Corent. Une découverte majeure.

(...) Dans le milieu de l'archéologie, la découverte de Matthieu Poux a fait l'évènement. Il y a désormais un "avant" et un "après" Corent, comme le reconnaît Christian Goudineau, professeur au Collège de France...

(...) La révolution Corent ne s'arrête pas là. Si la ville fut la capitale des Arvernes comme l'attestent les fouilles, quid de Gergovie? La fameuse Gergovie, qui accueille chaque année les cars de touristes."

Il y a bien une ville à Gergovie, mais elle est postérieure à la conquête romaine. On a beau fouiller là-bas depuis plus d'un siècle, on y trouve peu de vestiges antérieurs au milieu de Ier siècle av.J.C. Alors qu'à Corent, c'est le cas, indique Matthieu Poux. Et la richesse des vestiges retrouvés y est bien plus importante!"(...)

* **Août 2008** : M. Poux fonde sa propre association **LUERN** dont les objectifs sont l'étude et la valorisation du site de Corent.

2009 : La CIRA émet pour la seconde année consécutive un avis négatif qui cette fois-ci est suivi par la DRAC. Elle préconise l'abandon des recherches de terrain au profit d'une année dite « blanche » consacrée à des travaux d'études en salle et de rédaction.

Les principaux motifs invoqués pour justifier cette décision étant un retard pris dans les publications et la qualité jugée « insuffisante » des rapports rédigés au terme de chaque fouille.

Dans le même temps, les autorisations des autres fouilles dirigées par l'ARAF (Hérisson dans l'Allier, Gondole et bien entendu Merdogne) passent comme « une lettre à la Poste. »

16/03 : M. Poux met en ligne sur le site « **Mesopinions.com** » une pétition « **pour la poursuite des fouilles sur Corent** ». Celle-ci reçoit l'appui de nombreuses sommités dans le domaine de l'archéologie : C. Goudineau, Michel Reddé ex président du CSRA (Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique) et responsable des fouilles d'Alésia, Philippe Barral président de l'AFEAF (Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer), Jean Paul Demoule ex président de l'INRAP parmi d'autres.

Cette pétition sera adressée à la mi-avril à Mme Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication.

Les signataires demandent aux autorités «(...) de reconsidérer leur décision sur la base d'un examen objectif du travail déjà effectué. »

Il est à noter qu'aucun archéologue de l'ARAFa (Association pour la Recherche sur l'Age du Fer en Auvergne) présidée par V. Guichard ne figure parmi les signataires de cette pétition.

03/04 : Sur internet, dans le site **Agoravox**, M. Poux, rédige un article intitulé « *Le marteau et l'enclume* » où il s'inquiète du sort réservé à la recherche et particulièrement à l'archéologie devant faire face à un manque de moyens et à des tracasseries administratives.

14/04 : La presse écrite commence à faire état de l'affaire. Un article de Stéphane Foucart, intitulé « *Chantier interdit aux chercheurs* » paraît dans le journal « **Le Monde** ». Dans celui-ci, l'archéologue Jean Louis Brunaux, spécialiste des sanctuaires gaulois, juge « *extraordinairement consistant* » le rapport 2008 des fouilles de Corent. De son côté, C Goudineau avoue « *ne pas comprendre les reproches* » formulés par la CIRA.

17/04 : « *L'archéologue lyonnais interdit de fouilles en Auvergne* », c'est le titre d'un article écrit par Jean-Jacques Arène pour le quotidien « **Le progrès de Lyon** » (édition de la Haute-Loire) dont voici un passage :

« *Il y a des gens en Auvergne à qui cela ne ferait pas trop de peine, que l'on arrête les fouilles de Corent. (...) Je ne suis pas paranoïaque, ni adepte de la théorie du complot mais cela fait beaucoup.* »

23/04 : Frédéric Letterlé, Conservateur du département d'archéologie de la DRAC, invité du journal télévisé de France 3 Auvergne, visiblement peu à l'aise, tente de justifier la suspension des fouilles sur Corent mais ne fait que bafouiller et contribuer à obscurcir une situation peu claire.

Il affirme qu'il est tout à fait admis et normal qu'il y ait une pause dans les travaux de terrain et qu'elle est parfois même demandée par les responsables de fouilles (ce qui n'est pas le cas pour le chantier de Corent !).

24/04 : Dans le « **Semur hebdo** », Jean-Philippe Monjot recueille dans un article « *Suspension des fouilles de Corent, un avis lourd de conséquences* » les propos de M. Poux. Celui-ci déclare :

« *Je ne suis pas adepte de la théorie du complot. Mais, si vous regardez les signatures de la pétition, il y a certains manques assez criants, notamment de membres de l'archéologie auvergnate... Mais je ne pense pas que la Commission ait été manipulée.* »

27/04 : Dans **INFO**, reprise de l'article du Progrès de Lyon sous le titre « *Corent, l'archéologue interdit de fouilles cet été* »

29/04 : Dans le mensuel « **Modergnat** », sous le titre « *Corent : Y aura-t-il des fouilles cet été ?* » (article écrit par Thomas Martin), M. Poux ajoute :

« *J'avançais l'hypothèse que le site de Gergovie pouvait en fait englober les 3 sites. Je me suis alors trouvé face à certains qui ont mené une véritable campagne de décrédibilisation qui coïncide avec tous nos ennuis.* »

11/05 : Le quotidien local « **La Montagne** » publie enfin un article circonstancié « *Bataille d'experts autour de l'oppidum* » sous la plume de Jean-Paul Gondeau.

Cet article met en relief les profondes divergences entre M. Poux et F. Letterlé qui n'a guère apprécié le recours à la pétition et juge qu'il y a dans le comportement de l'archéologue lyonnais « *un aspect épidermique* ».

Pour certains, « *le chercheur Lyonnais se serait mis à dos la très influente ARAFA et la non moins importante Association du Site de Gergovie en soutenant qu'il n'y avait pas de grande cité gauloise à Gergovie et que les sites prometteurs s'appelaient Gondole et Corent.* »

Dans ce même article, M. Poux dément avoir tenu de tel propos !

On y apprend également qu'une sommité archéologique extérieure à la région Rhône-Alpes-Auvergne a été sollicitée par la DRAC pour donner un second avis et que c'est le préfet qui se prononcera définitivement.

14/05 : **Signature de « l'armistice » entre l'ARAFa et M. Poux** sous la forme d'un communiqué en ligne sur le site internet de l'ARAFa et intitulé « *Gergovie et les oppida du bassin clermontois : pour un débat scientifique de qualité !* »

Celui-ci est cosigné par M. Poux, V. Guichard, les archéologues responsables des fouilles sur Gergovie-Merdogne, Yann Deberge et Magali Garcia, Christian Chany, président de LUERN, ainsi que par J. Collis cofondateur et président d'honneur de l'ARAFa.

Dans ce communiqué, les signataires écrivent que :

« La localisation du site de la bataille de 52 av.J.-C. fait l'unanimité au sein de la communauté des chercheurs, (...) Seules la nature et la chronologie des occupations reconnues sur chacun d'entre eux font encore l'objet de discussions, qui ne peuvent encore être tranchées définitivement en l'état de la recherche. »

Dans ce passage, les archéologues reconnaissent implicitement qu'ils ne sont finalement d'accord (unanimes !!!!) que sur la localisation de la bataille de Gergovie.

Ils tentent de minimiser leurs points de désaccord qui en fait portent sur l'essence même de l'archéologie. Dans ce cas, il s'agit des fonctions et des datations des sites découverts, **les signataires s'opposant toujours entre la théorie de M. Poux (occupation simultanée des 3 oppida avec des fonctions différentes) et celle plus ancienne de V. Guichard (occupation successive des 3 oppida).**

Ce communiqué s'en prend également à certains journalistes locaux qui auraient déformé les propos tenus par M. Poux au sujet de l'occupation gauloise du site de Merdogne, *« allégations inexactes et tendancieuses véhiculées par certains articles »*.

22/05 : Article sur le site internet de Modergnat *« Fouilles de Corent : l'affaire prend une tournure nationale »* dont voici un extrait :

« L'archéologue Mathieu Poux, qui se bat depuis plusieurs semaines pour poursuivre ses fouilles archéologiques à Corent, pensait être fixé mercredi dernier à l'occasion d'une rencontre avec Frédéric Letterlé, conservateur régional de l'archéologie en Auvergne, mais il devra encore patienter quelques jours. En effet, l'affaire semble prendre une tournure nationale. (...) mais aujourd'hui c'est la Commission nationale de la recherche archéologique (CNRA) qui a dossier en mains et qui devrait prendre une décision. Une évolution qui inquiète quelque peu Mathieu Poux d'autant que le ministère de la Culture n'a pas apprécié le tapage médiatique apparu autour de cette affaire. »

Il faut préciser que la CNRA est composée de représentants de toutes les CIRA.

23/06 : Communiqué de la DRAC confirmant la suspension des fouilles pour un an : *« (...) le préfet de région a décidé de suivre l'avis des experts et de ne pas accorder l'autorisation de réaliser de fouilles archéologiques à Corent en 2009.*



Nous avons tenu à accorder une large place à cette polémique (qui est loin d'être finie !) car elle nous paraît exemplaire du fonctionnement de l'archéologie française en général, et de l'archéologie auvergnate en particulier. **La problématique de Gergovie qui y apparaît sous-jacente se trouve être en réalité l'alpha et l'oméga de la lutte entre la DRAC, la CIRA, l'ARAFa et M.Poux.** A l'issue d'une conférence, on a pu entendre dire à ce dernier que le problème de Gergovie « pourrissait » tout.

En tout cas, c'est bien lui qui l'a réalimentée avec sa théorie d'une Gergovie multipolaire. **Ce n'est certainement pas l'ASCOT ou des journalistes « partisans » des Côtes qui sont à l'origine de ses déboires avec les autorités archéologiques.**

Les raisons officiellement évoquées par ces dernières pour l'interruption des fouilles ne semblent pas être les motifs véritables, si l'on en croit les opinions de J.L.Brunaux et C.Goudineau ; les termes employés par les archéologues signataires de la pétition (qui aimeraient *« un examen objectif »*) auraient plutôt tendance à montrer que la CIRA et la DRAC obéiraient à de tout autre motif.

Ce ne sont assurément pas des raisons financières, M. Poux ayant réuni les fonds nécessaires et F.Letterlé affirmant que le même budget lui serait alloué pour ses études en salle.

A regarder de près la teneur des propos tenus sur internet ou dans la presse écrite, **deux thèmes consubstantiels nous paraissent en vérité ressortir.**

- **D'une part, la position de M.Poux selon laquelle il n'y aurait pas de ville gauloise à Gergovie (Merdogne).** Bien que celui-ci s'en défende (La Montagne du 11/05) – *« Je n'ai jamais dit cela (...) Ce sont des propos qui m'ont été prêtés mais qui n'ont aucun fondement »*- et qu'il s'en prenne dans son communiqué à certains journalistes locaux ayant soi-disant déformé ses propos, sa « prestation orale » à

Europe1 est là pour démontrer le contraire. Il est d'ailleurs intéressant de constater que c'est à la suite de cette déclaration que le premier avis négatif de la CIRA a été émis. Coïncidence ?

- **D'autre part, quand M. Poux avançait son hypothèse d'une Gergovie multipolaire, cette « vision » n'a, semble-t-il, pas enchanté certaines personnes. M. Poux parle de « véritable campagne de décrédibilisation qui coïncide avec tous nos ennuis ».** Qui sont donc ces « charmantes » personnes ?

L'absence, dans la pétition, des archéologues « auvergnats », autrement dit affiliés à l'ARAFa, évoquée dans le Semeur Hebdo est un fait objectif.

Aussi, le communiqué conjoint de M. Poux et de l'ARAFa ne saurait tromper le public averti des « pratiques » de l'archéologie auvergnate. Par exemple, certaines réflexions désobligeantes faites au sujet de M. Poux dans diverses conférences, visites de chantiers, montrent que la réconciliation ne peut être que de façade.

C'est, à notre avis, dans ce contexte, qu'il faut comprendre la création de LUERN destinée à assurer officiellement à M. Poux une indépendance (vis-à-vis de l'ARAFa) dans la conduite de ses recherches.

J-P Gondeau (La Montagne du 11/05) évoque, quant à lui, **la possible influence de l'Association du Site de Gergovie (ASG)** dans un paragraphe intitulé « Un coup des Gergovistes ? ».

Pour aller dans ce sens, il semble bien, qu'au fil des ans, une interpénétration de plus en plus poussée s'est produite entre l'ARAFa et l'ASG. **Des membres de cette dernière association ont pris des responsabilités de plus en plus importantes au sein de l'ARAFa.** Il n'est qu'à signaler Albert Rousset, fondateur et ex-président de l'ASG, à présent trésorier de l'ARAFa. (Jusqu'alors les postes du bureau de cette association étaient occupés par des archéologues). Cette situation ne saurait évidemment être compatible avec une nécessaire objectivité scientifique et ne préside pas à la sérénité des débats.

Alors faut-il chercher, dans ces deux associations, parmi les « Merdognolâtres », les personnes ayant mené une « campagne de décrédibilisation » et à qui l'arrêt des fouilles à Corent « ne ferait pas trop de peine »? Cette question paraît fondée et semble légitime.

F. Letterlé (La Montagne du 11/05) a beau dire que « Ces associations n'ont pas de représentant dans la commission », nous savons très bien que les réseaux d'influence, les « amitiés », les pressions existent.

Aussi, nous avons « l'intime conviction » que **la problématique de Gergovie**, concernant l'emplacement de la ville et de la bataille, **ne pourra être résolue qu'à deux conditions principales :**

- **La fenêtre archéologique doit être impérativement élargie au-delà du triangle Corent/Gondole/Merdogne, et du territoire de « Gergovie-Val d'Allier » !**

D'autant plus depuis que la Communauté de Communes Gergovie Val d'Allier et les autres collectivités locales sollicitées (Clermont-Communauté, Conseil général, Conseil régional, ...) se sont engagées dans l'opération « Grand Site » et que désormais, il ne doit plus y avoir de doutes, il faut faire taire toute contestation, toute remise en cause, étouffer la problématique...

- Les chimères dogmatiques et antiscientifiques des « Merdognolâtres », qui ne veulent pas qu'on touche à leur « montagne sacrée » doivent être définitivement enterrées !

Cette attitude non scientifique de la part des mêmes groupes de pression, Paul Eychart en a subi les conséquences quand il remet en cause l'existence d'une ville gauloise sur Merdogne ainsi que le lieu de la bataille.

En conclusion, les événements relatés ci-dessus prouvent à l'évidence que remettre en cause **les données concernant Gergovie déclenche des réactions irrationnelles** bien éloignées de l'attitude scientifique qui par nature doit être capable d'admettre toute remise en cause !

Les incantations et l'unanimité apparente ne suffisent pourtant pas à ériger des certitudes et à combler les vides archéologiques!

Et ce que nous voyons à travers les méandres de cette affaire prouve bien que le milieu archéologique est soumis à des pressions partisans de milieux plus ou moins occultes et ne fait que **renforcer notre détermination à porter la discussion et à demander que l'on étudie sérieusement les hypothèses de P. Eychart.** ♣

Rappel de notre éditorial de juin 2001

Impostures

Décidemment les faussaires ont aujourd'hui la part belle ! Les officines et les confréries sont partout à l'œuvre pour défendre les intérêts bien compris de leurs membres. La loi de 1901 est bien loin... Les postes clefs sont repartis, les prébendes réservées, les informations maquillées. Où sommes nous ? Dans une république bananière ? Sous un régime d'exception ? Non, en France en 2001, dans un certain milieu archéologique, c'est une véritable odyssee que de se frayer un chemin vers une certaine vérité.

Certes il a toujours existé des groupes de pression, à toutes les époques et à tous les régimes. Mais la situation de l'archéologie française, du moins dans ses structures dirigeantes, est tellement polluée par le mandarinat et les magouilles qu'elle suscite l'étonnement et la réprobation même au-delà de nos frontières. Pourtant des chercheurs honnêtes continuent leurs travaux, dans certains lieux un travail sérieux peut se faire (nous parlerons du Puy d'Issolud dans notre prochain numéro). Il semble que ce ne soit pas le cas en Auvergne, ni à Gergovie-Merdogne. Quelles officines sont à l'œuvre, quels mandarins agissent en sous main, quels intérêts dérange-t-on ici ?

Des « enfants de Gergovie » défendraient-ils la mémoire (et donc les choix) d'un empereur d'opérette ?

La recherche archéologique serait-elle 'verrouillée', les chercheurs voulant faire carrière obligés de choisir entre honnêteté scientifique et l'adhésion à la vérité officielle ? Et ne parlons pas du pouvoir, en cette matière comme dans d'autres, de ceux qui tiennent les cordons de la bourse...

Quid des fouilles de Trémonteix ? (Journal Info du 27/04/2009)

Les récentes fouilles de Trémonteix, en début d'année, passent totalement inaperçues. Pourtant elles sont d'une très haute importance. Là-bas, point d'un banal marché gallo-romain (que l'on étudie à Jaude avec un budget conséquent d'un million d'euros). On a découvert des sépultures de l'Age du bronze, et de nombreux autres vestiges.

Pour en savoir plus, il faut batailler auprès de la DRAC, de l'Inrap qui répond ne pas communiquer sur les fouilles de diagnostic. Hélène Dartevelle, ingénieure en charge de l'agglomération clermontoise au sein du service régional de l'archéologie, a confirmé, dans l'attente du rapport de fouilles de l'Inrap (à venir en mai), « des sépultures de la préhistoire récente, de l'age du bronze et du Néolithique final ont été mises à jour, ainsi qu'un grand site gallo-romain avec différents objets bien conservés, et des aménagements en terrasses et, semble-t-il, des traces d'occupations de l'Age du fer. Des céramiques sont actuellement étudiées », Hélène Dartevelle n'exclut pas d'autres fouilles. Des discussions sont en cours avec l'aménageur pour trouver des solutions qui n'abîment pas les vestiges.

Ces sépultures complètent les travaux de Paul Eychart qui a fouillé le site des Côtes de Clermont, et celui de Chanturgue, pendant une vingtaine d'années à partir des années 50. Il a montré que ce secteur a été peuplé de façon ininterrompue entre le Néolithique et l'an 400 de notre ère.

Pourquoi la DRAC ne communique pas avec le public de Trémonteix, comme elle le fait à Jaude ? Des riverains, le Comité de quartier, et l'association ASCOT, ont essayé de savoir ce qu'on avait trouvé, et se sont vus opposer un refus total.

ENVIRONNEMENT

Le patrimoine naturel du site des Côtes

Diaporama et exposition de l'ASCOT, La Muscade de Blanzat (28/05/09)

Sortie découverte des orchidées à Chancalane organisée avec L'ASCOT (30/05/09)

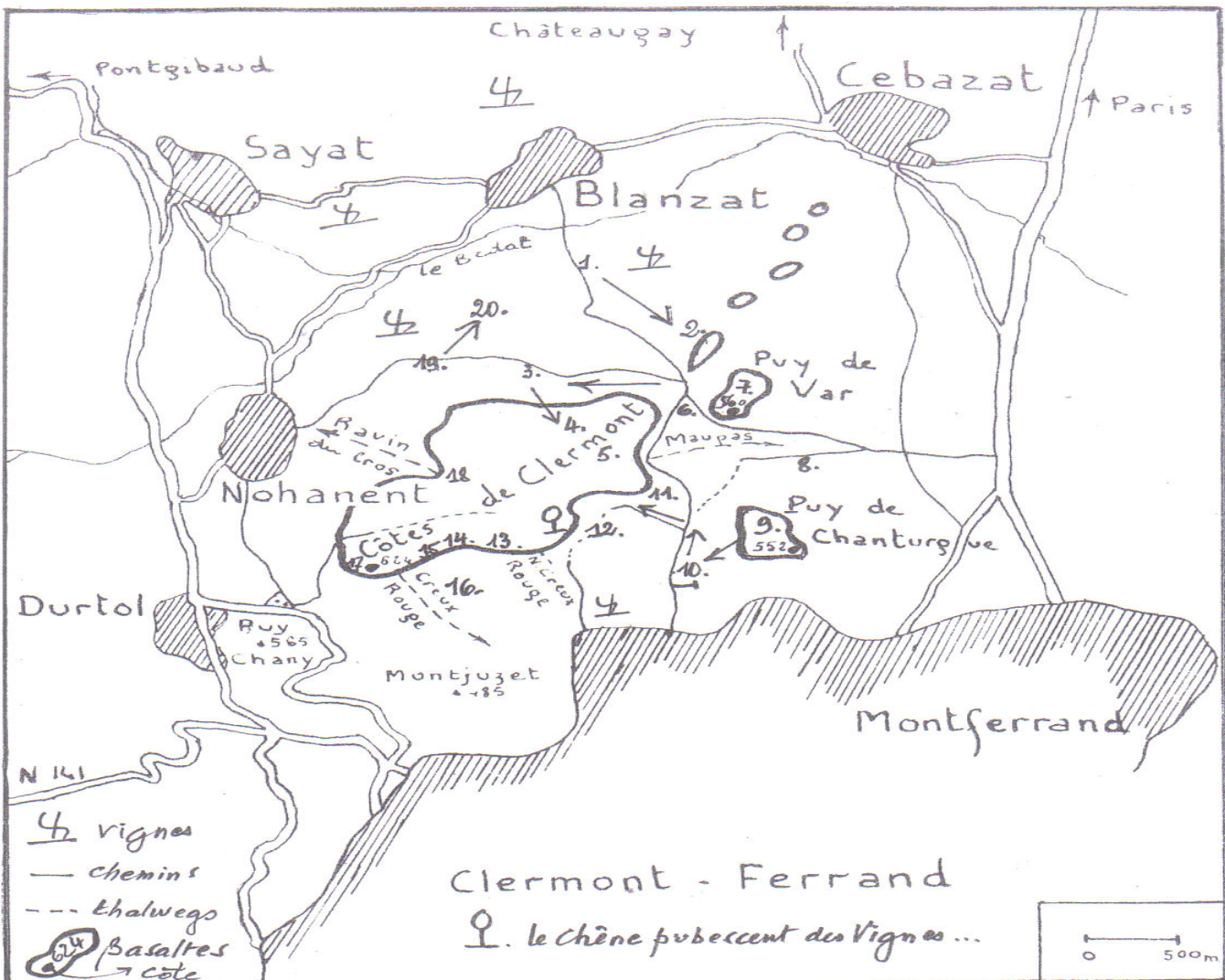
C'est dans le cadre des sentiers balisés de Clermont-Communauté que L'ASCOT avait souhaité attirer l'attention des personnes intéressées par la protection du patrimoine de notre site des Côtes.

Mission sans doute réussie puisque les 95 auditeurs de la Muscade de Blanzat ont pu retrouver, au long des chemins de petite randonnée qu'ils connaissent bien, les multiples aspects de leur terroir, synthèse indissoluble entre nature et culture(s). Le surlendemain, la vingtaine de personnes inscrites à la sortie « Orchidées » a pu observer les rapports intimes entre géologie, végétation et pratiques agricoles ancestrales, les orchidées témoignant de la fragilité des équilibres naturels en cause.

En proposant un itinéraire calqué sur le réseau de promenade et de découverte aménagé sur le site des Côtes, Jean et Renée Berthier proposent aux randonneurs de proximité, aux amoureux de nature et de paysages, aux pédagogues soucieux de renouveler les points de vue biologiques, géographiques et historiques, un cadre pratique pour orienter les pas et les regards. C'est ainsi que des contacts positifs viennent d'être établis avec le GAEC-BONJEAN, de Blanzat, pour mettre en valeur tout ce que la viticulture a pu apporter au cours de l'histoire au modelage de nos « Côtes », aux pratiques et techniques culturelles, à l'évolution de l'outillage... D'un autre côté, sur l'autre versant des « Côtes », des enseignants du collège de TREMONTEIX ont suivi avec attention nos sorties « sur le terrain », décidés à profiter de la prochaine occasion pour initier leurs élèves à la protection de la diversité biologique, aux rudiments de la stratigraphie géologique ou à la recherche d'indicateurs de la pureté atmosphérique.

Itinéraire proposé par l'ASCOT

1. Stade de Blanzat ; 2. Charbonnier ; 3. Les Sagnes ; 4. Suquet la Plaine ; 5. Site archéologique ; 6. Col du Bancillon ; 7. Puy de Var ; 8. Ruisseau de Fontbeloux ; 9. Puy de Chanturgue ; 10. Impasse des fours à Chaux ; 11. La Mouchette ; 12. Le « Chêne des Vignes » ; 13. « Pelouse 605m » ; 14. La Plaine ; 15. Chemin de ronde ; 16. Creux Rouge ; 17. Garlande ; 18. Ruisseau du Cros ; 19. Chemin des Sagnes ; 20. Chancalane



Plan d'après Yvette Chaleil, 1954, Etude géologique du plateau des Côtes de Clermont et de ses annexes, Diplôme d'Etudes Supérieures, Faculté des Sciences.

Assemblée générale de l'ASCOT le 20/03/09 (copie texte LMT* du 30/03/2009)

Près de cent personnes étaient réunies dans la salle Abbé-Prévost pour une assemblée générale enrichie de deux interventions témoignant de la volonté de l'ASCOT d'agir tant sur le patrimoine archéologique que sur le volet environnement.

Réunie en assemblée générale, l'ASCOT (Association de sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue) a rendu hommage à la mémoire de l'archéologue Paul Eychart et a tenu à remercier sa famille pour la mise à disposition de documents inédits dont une série de diapositives présentées et commentées par Jean-Louis Amblard.

Après avoir également adressé ses remerciements aux nombreuses personnalités qui soutiennent l'association et souligné le caractère fédérateur de son action, le président, Yves Anglaret, a rappelé le problème récurrent de la reconnaissance du site archéologique des Côtes et déploré l'absence de fouilles alors que celles engagées actuellement sur le site de Trémonteix confirment l'occupation ancienne du plateau avec la découverte de vestiges datant de l'âge du bronze.

Le rapport d'activité fait apparaître une année 2008 centrée sur les problématiques concernant à la fois l'archéologie et l'environnement afin de faire de cet espace un lieu de promenade, de tranquillité et de découverte dédié aux habitants de l'agglomération clermontoise.

Si le travail réalisé avec Chamina et Clermont Communauté a permis de réaliser le tracé des chemins, l'avenir de la carrière reste à définir.

La bonne nouvelle, c'est que désormais l'accès au plateau de Chanturgue est possible en empruntant le chemin qui ceinture le plateau à partir des Fours à Chaux ou, à l'opposé, à partir de la rue de Blanzat.

Dédier une journée à l'environnement

Une demande a été faite à la municipalité pour la réalisation de chemins publics. Le classement des Côtes et son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques doit être présenté prochainement au préfet. Un partenariat annuel avec le lycée Massillon permet de sensibiliser les jeunes au développement durable de façon concrète en leur faisant effectuer les ramassages des ordures d'un secteur des Côtes. Au chapitre des projets figure celui de la création d'une journée dédiée à l'environnement.

Après le rapport financier, il revenait à Jean-Louis Amblard de projeter et de commenter les diapositives de P. Eychart présentant le petit camp de Chanturgue.

C'est ensuite J. Berthier, botaniste, qui terminait la soirée en beauté en mettant en exergue l'exceptionnel patrimoine floral des Côtes développé sur des panneaux d'exposition préparés avec une grande minutie. Les personnes intéressées par la flore et la diversité des plantes qui contribuent à faire des Côtes un site exceptionnel sont conviées à une promenade découverte le samedi 30 mai. (...).

Article de LMT*

La Montagne

Du 04/04/2009

CÔTES DE CLERMONT ■ L'ASCOT met en valeur la nature

Flore abondante et variée

On ne peut évoquer le quartier sans parler de son évolution au cours des siècles, laquelle se fait toujours au détriment de son patrimoine.

Les Côtes de Clermont et Chanturgue bordent la zone urbaine de Chanteranne à Champradet et n'échappent pas à cette règle puisque de nombreux travaux de construction ont permis de découvrir les témoignages de son passé historique depuis l'âge du Bronze et au-delà de la période gallo-romaine.

Les trois Comités de quartier, Chanteranne, la Glacière et Champradet, limitent leur action à la zone urbaine, l'ASCOT (Association de sauvegarde des Côtes de Clermont Chanturgue) s'efforce de mettre en valeur, de protéger et de faire connaître l'espace naturel qui borde la zone urbaine.

Cet espace au pied de Clermont est une richesse que bien des villes souhaiteraient avoir, c'est un poumon vert d'une biodiversité exceptionnelle, un patrimoine à sauvegarder contre l'urbanisation et le vandalisme. Les membres



PANACHAGE. On peut trouver sur les côtes de Clermont : l'Orchis porte-homme, l'Ophrys-oiseau, le liseron cantabrique, et le chèvrefeuille d'Étruire.

de l'ASCOT ont ouvert le chemin qui rejoint le plateau des Côtes en partant de la rue Valentin-Vigneron. Ce chemin très praticable révèle de magnifiques paysages sur Clermont.

Jean Berthier, botaniste, membre de l'ASCOT a recensé les espèces végétales qui colonisent les Côtes, en association avec le CEPA (Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne).

Les Côtes se racontent également par ses petites histoires : Le Maupas (mauvais passage) délimite les communes de Clermont et Blanzat, c'était un endroit redouté par les fermières venant de Blanzat pour aller au marché de Clermont. ■

ASCOT

Pratique. Pour tous renseignements sur les côtes de Clermont : Yves Anglaret, président de l'ASCOT, 81 rue de Beaupeyras. Tél. : 04.73.37.12.91. www.gergovie.fr

Un lecteur nous écrit...

Méconnaissance ou mauvaise foi, les déclarations de M. Letterlé sur Info du 6/4/09 ont déclenché de nombreuses protestations, l'un de nos adhérents nous a communiqué le courrier qu'il a adressé à M. Letterlé. Malheureusement, par manque de place, nous ne le reproduisons pas dans la chronique. Merci à tous ceux qui s'associent à notre action pour dénoncer l'hypocrisie et le mensonge.



Sensibilisation à l'environnement

Le mardi 28 avril 2009, deux classes de CE2, du groupe scolaire Paul Bert de Clermont-Ferrand, assistées d'une classe sanitaire et sociale du lycée professionnel Marie Curie et encadrées par des membres de l'ASCOT, ont découvert la faune et la flore du site des Côtes de Clermont-Ferrand, leur interaction, leur importance dans la vie, leur protection ; vaste programme pour devenir un parfait « éco citoyen ».

C'est dans ce cadre qu'une opération de ramassage de déchets divers a eu lieu : 70 canettes collectées sur le lieu de l'ancienne carrière Chambon !...

Bravo à tous ces jeunes porteurs du message :
« C'est à chacun de nous de protéger notre environnement ».

Chanturgue, les Côtes, la carrière

Pour que l'environnement corresponde aux conditions du développement durable, il est **indispensable que les bonnes volontés** (lorsqu'elles existent) **passent des paroles aux actes**.

-- Or nous attendons toujours les réponses :

* De **M. le Préfet** concernant les Côtes et plus particulièrement la demande de classement de l'oppidum et de Chanturgue en vue de leur protection ; courrier du 24/03/09 et entretien du 06/04/09.

* De **M. le Président du Conseil général** sur la prise en compte des Côtes dans le schéma départemental de l'archéologie, entretien du 31/03/09.

* De **M. le Maire de Clermont** pour l'ouverture de chemins publics sur Chanturgue ; nos courriers du 01/07/08 (cosigné par tous les responsables des comités de quartiers de Clermont) et du 01/04/09.

-- Le 06/03/09, réunion avec **M. Gardes chargé de l'environnement à Clermont-Communauté** ainsi que du projet d'aménagement de la carrière. Rien n'est envisagé actuellement, les projets communautaires doivent être déposés avant la fin de ce mois et les périodes de congé suivant, nous sommes assurés de parler encore longtemps des problèmes liés à la carrière ; motos et quads peuvent continuer à détruire en toute impunité.

-- Avec le **CEPA** (Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne) nous avons un **projet de classement Natura 2000** pour une parcelle au S/O de la carrière. M. Chambon était d'accord pour le transfert de sa propriété, c'est alors que M. le Maire de Durtol s'y est opposé...

L'environnement est loin des préoccupations des décideurs...

Bulletin d'abonnement à **"La Chronique de l'Oppidum"**

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».

Ci-joint mon règlement de 10 € (4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l'**"ASCOT"**

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand -
(C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 € ou plus)